



Après avoir profité de l'été pour faire les derniers ajustements, le nouveau bâtiment abritant le restaurant scolaire et la garderie a été mis en service à la rentrée pour le plus grand plaisir des enfants. Les conditions de travail du personnel ont, par ailleurs, été véritablement améliorées.

En cette période de Noël, il y a des traditions qui unissent le monde : puissent-elles ramener la paix et apaiser tous ceux qui souffrent injustement de conflits terribles.

Que la magie de Noël vous apporte à chacun d'entre vous, joie et bonheur à partager sans modération avec ceux qui vous sont chers.

Avec le Conseil Municipal, nous vous invitons à la cérémonie des vœux qui se déroulera au gymnase le samedi 13 janvier à 10h30. Nous vous attendons nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année

Martine Jacquin,  
*Maire de Colombe*

## AU SOMMAIRE

- La vie de la commune
- L'inauguration des écoles
- La vie des associations
- La communauté de communes

édito

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCE

Lenny BAULE

Né le 21 septembre à La Tronche

Alma MARCELLE

Née le 29 septembre à Voiron

Amalia TEIXEIRA

Née le 30 septembre à Voiron

Ilan LOUSA PIRES

Né le 1<sup>er</sup> octobre à Voiron

Nino SOUGEY-LARDIN

Né le 2 octobre à Voiron

**Bienvenue à tous ces bébés  
et félicitations aux parents.**

## MARIAGE

David GERARD

et Mathilde MITAUT - le 1<sup>er</sup> juillet

Jason LOUSA PIRES

et Sarah DOUIDI - le 8 juillet

Laurent ULATOWSKI

et Ghislaine DAVID - le 15 juillet

Laurent NUOVO et Chrystèle

MARCUCCINI - le 22 juillet

Jérémie MEUNIER-JACQUIER

et Marjory JACQUEMET - le 22 juillet

Damien BERARDI

et Amandine KRAEMER - le 29 juillet

Bruno LEITE SAMPAIO

et Virginia BOYER - le 26 août

Cédric BENARD et Lydie HERVE -

le 9 septembre

Thomas VIAL et Lucie ROYNARD -

le 16 septembre

Claude FAYS-BERNARDIN

et Gislhaine RIVAL - le 21 octobre

**Meilleurs vœux de bonheur  
aux mariés.**

## DÉCÈS

Jeannine MARTIN née CROZET

le 22 juillet à Le Grand Lemps

Salvatrice FERRARO

le 29 août à St-Marcellin

Michel MATYSIAK

le 31 octobre à Colombe

Alain BERGER le 3 octobre

à Le Grand Lemps

Irène GRASSER le 23 avril

à La Grand Lemps, maman  
de Sylvie GRASSER, adjointe

Jeannine GUICHARD, maman

de Serge, conseiller municipal

Simone JULLIEN, maman de

Françoise, secrétaire de mairie

**Nous renouvelons nos plus sincères  
condoléances aux familles dans  
la peine.**



# EN BREF

## TÉLÉTHON

Cette année, nous avons organisé un concert le 8 décembre avec JESS and WEST, deux multi-instrumentistes de très grand talent. Leur énergie débordante sur scène a ravi les spectateurs présents.

Le 9 décembre, avec l'aide des associations et des bénévoles, la traditionnelle pesée des filets garnis offerts par Super U s'est déroulée le matin.

L'après-midi, une randonnée pédestre était organisée pour faire découvrir les futurs sentiers.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette noble cause et qui ont permis de récolter la somme de 2887€ au profit de l'AFM.



## L'AGENDA 2023

### LES ÉVÉNEMENTS À COLOMBE ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

**Plus de précisions sur la tenue de l'évènement  
et les horaires auprès des associations organisatrices.**

### JANVIER 2024

**Samedi 13 janvier :** Vœux du maire Martine Jacquin, 10h30 Gymnase

**Dimanche 21 janvier à 17h :** concert avec Tivol'air et la musique des Terres Froides

### FÉVRIER 2024

**Dimanche 11 février :** Association des Familles Rurales, soirée spectacle

**Samedi 17 février :** soirée lasagnes, sou des écoles

**Vendredi 23 février :** don du sang

### MARS 2024

**Samedi 23 mars :** soirée théâtre, comité des fêtes

### MAI 2024

**Dimanche 5 mai :** journée pucier, sou des écoles

### JUIN 2024

**Samedi 1<sup>er</sup> juin :** journée Association des Familles Rurales

**Samedi 22 juin :** kermesse de l'école

### JUILLET 2024

**Samedi 6 juillet :** concours de boules club sérénité

**12, 13 et 14 juillet :** commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire  
de la rafle du 12 juillet

**Samedi 20 juillet :** feu d'artifice en soirée





## COMICE AGRICOLE

Le dimanche 27 août, la fête cantonale de l'agriculture, malgré un temps maussade, a rassemblé un public nombreux le long du circuit emprunté par les chars réalisés par les communes et les associations. Colombe avait choisi le thème des jeux Olympiques : la silhouette de notre championne de lancer de disque, Méлина Robert-Michon, trônait fièrement à côté de ses anneaux olympiques entourés par les enfants de la commune.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de la structure et de la silhouette, et à toutes les personnes, petites et grandes, qui se sont rassemblées de nombreuses soirées pour confectionner les roses et les coller sur les anneaux. Ces soirées ont été l'occasion de faire se rencontrer des personnes du milieu agricole, des représentants des associations, ou tout simplement des personnes de bonne volonté.

Merci aussi à Méлина d'avoir honoré de sa présence le défilé alors qu'elle arrivait tout juste des championnats du monde.



## TICKET CULTURE

La 27<sup>ème</sup> édition de ce festival culturel a été une nouvelle fois une réussite avec une diversité de spectacles, tous de grande qualité.

Une place importante a été laissée aux artistes de notre territoire ou des territoires voisins.

Le spectacle qui s'est déroulé à Colombe le 25 novembre est de ceux-ci, avec plus de 500 personnes, venues assister à un spectacle musical atypique où les spectateurs ont été invités à se plonger dans les souvenirs drôles et émouvants de Mike et Riké du groupe Sinsemilia.

"Laissez-nous prendre le temps, laissez-vous prendre le temps, juste pour écouter le vent..." C'est, entre autres thèmes, l'invitation chantée que Mike et Riké nous ont proposée. Ce sont les paroles du refrain de la chanson "je te souhaitais" qui a été écrite des années plus tard en écho au tube "tout le bonheur du monde", chanson du groupe Sinsemilia si souvent fredonnée et entendue.

Plus de trente années de tournées de chant avec le groupe Sinsemilia et encore plus d'années d'amitié. Alors, ces joyeux saltimbanques sont venus nous partager leurs parcours de vie et les anecdotes croustillantes de ces voyages pour

leurs spectacles. Ils ont fait découvrir leurs rencontres en les parsemant de chants, de slams mais aussi en faisant participer le public. Une audience conquis par la complicité qui émane entre les deux musiciens grenoblois mais aussi par leur sollicitation des spectateurs pour proposer plusieurs mots d'une chanson écrite en direct par Mike pendant que Riké nous a raconté les péripéties de son adolescence. Riké a poursuivi par l'accompagnement à la guitare de Mike qui nous a chanté cette création inédite !

Bravo aux personnes de l'assemblée qui ont pris part à ce premier jeu puis plus tard à un second. Des habitants de notre communauté de communes, des fans de la première heure mais aussi de plus jeunes fans qui connaissaient bien les titres de leurs chansons, ont pu se féliciter sur leur connaissance des deux amis. Il nous semble même que le public s'est déplacé plus loin que nos villages de la CCBE... N'ont-ils pas insisté pour ajouter le nom de la commune de Têche au refrain improvisé à Colombe ? Un temps pour chacun de légèreté vécue sur un mode de convivialité. Ce qui est commun entre l'objectif poursuivi par les bénévoles qui sélectionnent les spectacles du ticket culture, et les remerciements de Mike pour cette heureuse dynamique de programmation variée sur plusieurs semaines au sein de notre territoire.

## BIENVENUE À CORALIE

En raison d'une augmentation d'activité, la mairie a pris la décision d'accroître son effectif. Nous sommes ravis d'accueillir Coralie CHARRETON-BOLOMION au sein de notre équipe. Depuis le mois de septembre 2023, elle travaille 15 heures par semaine (4 demi-journées) pendant une période d'un an, se consacrant à la comptabilité sous la supervision de Brigitte BERMOND. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions !

## COLIS CCAS

Comme chaque fin d'année depuis 1975, les aînés de la commune ont reçu leur colis de Noël. Cette année ils étaient 179. Les membres du CCAS en ont assuré la distribution le week-end du 16 et 17 décembre.

## DÉNEIGEMENT

Avec l'hiver, la question du déneigement se pose. La commune a obligation de déneiger les voies publiques. Elle traitera en priorité les rues principales car le maire doit prendre en compte l'importance et la nature de la circulation sur les voies, ainsi que les conditions de desserte. Les voies privées et notamment celles des lotissements relèvent uniquement de la responsabilité des propriétaires. Concernant l'entretien des trottoirs situés le long des voies publiques cela, en principe, incombe à la commune mais, le maire a le pouvoir de prendre un arrêté prescrivant aux riverains de ces voies de balayer le trottoir longeant leur propriété, y compris le déneigement. Ce n'est pas le cas à Colombe, cependant les trottoirs sont traités après les voies de circulation.





## AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Après 2 ans de préparation, le dossier vient enfin de recevoir un avis favorable de subvention.

Pendant le confinement lié au Covid, nos déplacements limités à 1km autour du domicile nous imposait des promenades locales.

Le potentiel de petits circuits de marche dans des lieux agréables est immense en France, mais malheureusement souvent connu que par très peu de gens.

Nos parlementaires, soucieux du développement d'un tourisme de proximité, décarboné, ont décidé de débloquent des fonds pour promouvoir cette activité.

Pourquoi parcourir des kilomètres en voiture pour faire une promenade, alors que parfois, on ne connaît pas son village ?

L'État a ainsi débloquent en 2022, 10 millions d'euros pour le territoire Français, métropole et outre-mer.

L'appel à projet concernait la promotion des circuits pédestres et la mise en valeur du patrimoine.

Nous avons donc déposé un dossier en janvier 2023 comprenant : l'aménagement du site de La Croix du Futeau, la restauration des 2 lavoirs et l'aménagement du chemin du Colombet, pour un montant de 154 000 €.

En octobre nous avons eu la réponse, notre dossier correspondant parfaitement à l'appel à projet a été retenu avec le taux de subvention maximum de 80% soit 123 000 €.

C'est une grande satisfaction pour toute l'équipe qui a travaillé sur ce projet avec l'aide de Bièvre Est et de l'ONF.

Les travaux vont commencer dès cet hiver et s'étaler sur l'année 2024.



## PASSATION DE COMMANDEMENT DE LA CASERNE DE COLOMBE

Le vendredi 20 octobre 2023, sur la place du château du Grand-Lemps, le capitaine Philippe Guyon a officiellement laissé le commandement de la caserne du Futeau au lieutenant David Bouilly.

Pompier professionnel dans différentes casernes de L'Isère, Philippe Guyon avait intégré celle de Colombe en tant que pompier volontaire en 1988, où il créa en 2009 la section des Jeunes Pompiers Volontaires. En janvier 2018, il avait remplacé Jean Pelissier à la tête de la caserne. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

D'autre part, nous souhaitons la bienvenue au lieutenant David Bouilly, nouveau chef de caserne, qui suit ainsi les traces de son beau-père le lieutenant Paul Felix qui fut, en son temps, chef de corps au Grand-Lemps.



## AMÉNAGEMENT DE SECURITE CHEMIN DE LA BASCULE

Depuis plus de 20 ans, les différentes équipes municipales en place avaient envisagé l'acquisition de la maison MICOUD dans le but de sécuriser le raccordement du chemin de la bascule avec la route départementale.

La mise en vente de cette maison a permis à la commune d'en devenir propriétaire. Le but étant de démolir le bâtiment afin d'élargir la chaussée et d'améliorer la visibilité.

Le projet d'aménagement du carrefour a été confié au cabinet Alp'Etudes, après plusieurs mois de concertation nous avons abouti au plan ci-dessous.

Les dossiers de subvention sont en cours de constitution auprès du département de l'Isère et de l'Etat.

Le début des travaux est prévu en avril 2024, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux.





## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT



Les travaux d'enfouissement des réseaux sur le chemin de la bascule et la route du vieux clocher vont bon train.

La Régie des eaux de Bièvre Est a mandaté BTP CHARVET, en avril, pour renouveler la conduite d'eau potable et la reprise des branchements individuels, travaux terminés fin juillet.

Parallèlement la commune de Colombe a mandaté le TE38 pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité + téléphone + fibre).

L'entreprise NGE a démarré début juillet le génie civil des réseaux secs, comprenant les terrassements en tranchées, et la pose des fourreaux.

C'est une opération qui a été très compliquée au niveau des raccordements individuels, bien que NGE ait travaillé en août, elle s'est terminée mi octobre.

Pour l'électricité, EPSIG a commencé le câblage sous chaussée mi-septembre et après un contrôle méticuleux de ENEDIS, les mises sous tension sur le réseau souterrain ont été faites début décembre.

La pose des nouveaux lampadaires a été faite par SOBECA mi novembre.

Nous avons profité de cette intervention pour restaurer l'éclairage du vieux clocher en LED.

Pour le téléphone et la fibre, c'est ORANGE qui gère et réceptionne les canalisations. La réception faite fin novembre a autorisé le câblage.

Depuis nous sommes dépendant de la disponibilité des entreprises sous traitantes d'ORANGE pour le câblage du téléphone et de la fibre, sachant qu'ils ont contractuellement 2 mois pour intervenir.



Après réception du câblage, nous pourrons enfin basculer sur le réseau souterrain, reboucher les derniers trous et déposer les anciens poteaux.

Viendra alors le moment tant attendu de la réalisation d'un tapis en enrobé qui clôturera le chantier.

Sauf imprévu, ces travaux seront réalisés en mars par la COLAS.

Tout cela paraît bien long, surtout pour les riverains qui auront enduré les soucis de circulation, la poussière cet été, la boue au printemps et à l'automne.

Mais c'est le prix à payer pour avoir des réseaux neufs, des branchements individuels souterrains neufs, un éclairage public Led neuf plus efficace, un nouveau tapis en enrobé, bref une

route complètement neuve sans fils qui "pendouillent" de tous côtés, accrochés à des poteaux penchés.

Le fait d'avoir coordonné le chantier pour tous les réseaux en une seule intervention, nous permet d'avoir un tapis en enrobé toute largeur sur 1 km pour moins cher que des reprises de tranchées en bicouche.

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable pour un montant de 428 000 € TTC sont financés par la Communauté de Communes de Bièvre Est, avec une subvention de 15 % du Département de l'Isère.

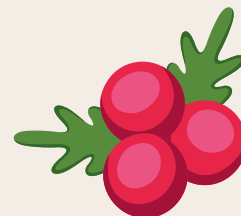
Les travaux d'enfouissement des réseaux sec pour un montant de 509 100 € sont financés par la commune avec une participation de 59 % du TE38.

Le montant total des travaux s'élèvent donc à 937 100 €, le reste à charge de la commune de Colombe est de 209 100 € pour une route refaite à neuf sur 1 km.

Ça valait le coup de patienter !







## INAUGURATION DES ÉCOLES, DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DU CITY STADE

Le 6 octobre dernier a eu lieu, sous un soleil radieux, l'inauguration des constructions dans le complexe scolaire ainsi que le city stade et l'espace jeu.

Le projet des écoles a été initié par Robert Douillet et l'équipe communale sur le précédent mandat, pour aboutir à la construction de 2 classes supplémentaires, une salle informatique, un restaurant scolaire et garderie.

Pour compléter ce projet, le conseil municipal a choisi en parallèle de rénover le city stade vieillissant et de créer un espace jeux.





## LES PROJETS EN CHIFFRES :

### EXTENSION DE L'ÉCOLE ET CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

**Montant des travaux** **2 070 449,69€ H.T.**  
**2 484 539,63€ TTC**

• Diagnostic amiante	2 439,17€ HT
• Étude géotechnique	6 190,00€ HT
• Équipe d'architecture et maîtrise d'œuvre	203 802,70€ HT
• Bureau de contrôle	10 600,00€ HT
• C.S.P.S (Coordination de sécurité et protection de la santé)	10 500,00€ HT
• Travaux	1 836 917,82€ HT

**DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux** **377 570€**  
(Restaurant 220 000 € HT + école 157 570 € HT)

**Subvention Région notifiée** **280 000€**  
(prévue au total 280 000€, initialement 251 548€ + 30 000€ M. NEUDER) (Notifiée 208 753€)

**Subvention département** **750 000€**  
(550 000 + 200 000 plan école)

**Reste à la charge de la collectivité** **662 879,69€ H.T.**

### CITY STADE ET ESPACE JEUX

**Espace jeux :** **127 833,15€ H.T.**  
**153 399,78€ TTC**

**DETR** **17 578,84€**  
**Subvention région** **39 424,82€**  
(31 484,82€ jeux fitness + 7 940€ city stade)

**Subvention département** **41 797,00€**

**Reste à la charge de la collectivité** **29 032,49€ H.T.**

## SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël, offert par la municipalité, aux enfants de l'école de Colombe s'est déroulé le vendredi 15 décembre.

C'est Maurice Bouchayer (Magicien, ventriloque et illusionniste) qui avait été retenu.

La séance s'est terminée par la traditionnelle distribution de friandises.



## LE COÛT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

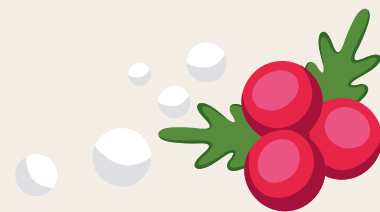


Le prix d'achat des repas est de 3,94€ TTC.

Le prix facturé aux parents est de 4,90€ pour les habitants de Colombe, 5,80€ aux extérieurs, la différence entre le prix du repas acheté et celui facturé aux utilisateurs correspond à une participation au fonctionnement du service.

Les tarifs pour la garderie : 1,50€ la demi-heure pour les habitants de Colombe et 1,60€ la demi-heure pour les extérieurs.





## LA MAIRIE ET LA VIE DES ÉCOLES

### LA MAIRIE EST TRÈS IMPLIQUÉE DANS LES ÉCOLES ET PAS SEULEMENT SUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS

La particularité Française est que les enseignants dépendent de l'éducation nationale, quand les infrastructures et les personnels périscolaires dépendent de la mairie. Par ailleurs nous participons à la vie scolaire des enfants par la prise en charge de différents postes et activités.

Pour mémoire rappelons l'effectif en début d'année scolaire 2023-2024 avec 175 enfants répartis dans 7 classes, et notons l'arrivée d'une nouvelle directrice Mme Poulet en remplacement de Mme Magaud, partie à la retraite à la fin de l'année scolaire 2023.

Ci-après le récapitulatif des dépenses de la mairie en faveur des enfants pour cette année scolaire. Celles-ci peuvent varier en fonction de l'achat de nouveaux matériels informatique notamment.



#### DANS LE DÉTAIL :

<b>Fournitures scolaires :</b>	175 x 46 € soit 8 050 €
<b>Fournitures Direction :</b>	200 €
<b>Fournitures BCD :</b>	500 €
<b>Complément annuel de crédit :</b>	2 500 €
<b>Transport piscine pour 20 séances :</b>	2 300 €
<b>Location bassin piscine de Moirans :</b>	3 000 €
<b>Location et maintenance des copieurs :</b>	5 040 €
<b>Spectacle de Noël :</b>	1 400 €
<b>Friandises de Noël pour le spectacle :</b>	800 €
<b>Téléphone école, cantine et garderie :</b>	1 950 €
<b>Ménage :</b>	35 000 €
<b>Eau école :</b>	1 950 €
<b>Electricité école :</b>	6 400 €
<b>Entretien textile :</b>	1 000 €
<b>Produits d'entretien :</b>	15 670 €
<b>Personnel scolaire et péri-scolaire :</b>	137 470 €
<b>Personnel service technique :</b>	2 500 €
<b>Combustible :</b>	5 800 €
<b>Sortie de Ski :</b>	220 €/enfant tous les deux ans soit 4 950 € /an

À cela s'ajoutent des coûts d'investissement techniques et informatiques globalement stable chaque année mais qui concernent différents en fonction de l'actualité et des besoins : **installation alarme intrusion dans les deux bâtiments : 8 000 €**

**Installation d'un serveur NAS salle informatique : 800 €**

**Installation d'un switch : 900 €**

Depuis 2022 toutes les classes sont équipées de Vidéo Projecteurs Interactif.

Le coût pour la Mairie est d'environ **245 730 €** soit un coût minimum par élève de **1 365 €** pour l'année scolaire sans compter les vérifications et entretiens des bâtiments tout au long de l'année.







## AU HBTF : LES VICTOIRES S'ENCHAÎNENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS !

Les week-ends satisfaisants défilent pour les équipes du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre Handball : un bilan de premier trimestre plus que positif pour chacun des collectifs ! À travers chaque rencontre, tous démontrent une réelle détermination, alliant performance collective et esprit d'équipe !

Toujours dans une ambiance conviviale et familiale, il est désormais dans les mœurs que les plus jeunes collectifs accompagnent nos Seniors : haie d'honneur, cri de guerre et photo intergénérationnelle... on nous souffle même qu'une mascotte fera très probablement sa grande entrée sur les terrains afin d'animer (encore plus) nos tribunes !

Les catégories hors championnat montrent, elles aussi, une recrudescence de participation : du Baby Hand jusqu'au Loisirs, chacun semble avoir trouvé sa place au sein du Hand Bièvre Terres Froides.

Les 230 licenciés ont pu retrouver avec enthousiasme les gymnases dès le début de saison et les dirigeants et encadrants ont, quant à eux, travaillé dur durant l'été afin d'assurer une rentrée sportive sereine à ses joueurs ! Ainsi, divers projets ont pu aboutir tels que : la couverture d'un maximum de forums des associations, l'organisation de la soirée de rentrée, la pérennisation de l'entente Pays de Bièvre Handball avec Bièvre Handball et la préparation de la traditionnelle soirée diots vins primeurs du 17 novembre. Et autant de dossiers restent encore à mener !

**À noter les prochains rendez-vous 2024 : le Loto le 3 mars 2024 et la St Patrick le 22 mars 2024 !**

**Pour nous suivre sur les réseaux sociaux :**

[@handbievreterresfroides](#) et sur internet : [www.hbtf.fr](http://www.hbtf.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2023, le Comité des Fêtes de Colombe vous a proposé la soirée Diots le samedi 14 octobre. Une centaine de personnes sont venues partager ce moment de convivialité.

Petit rappel ; cette manifestation est faite pour les habitants de Colombe pour leur permettre de se rencontrer et faire connaissance. Ceux-ci peuvent inviter leur famille et leurs amis de l'extérieur.

Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, Bernard Perrin a présenté une conférence sur l'agriculture très enrichissante.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024, le Comité des Fêtes de Colombe propose au gymnase : le dimanche 21 janvier à 17h un concert avec Tivol'air et la musique des Terres Froides.

Le samedi 23 Mars à 20h30 du théâtre avec la troupe de Tullins Ar'scène avec leur pièce « et surtout la santé ». Si vous voulez passer une bonne soirée à rire, venez nombreux. Nous recherchons toujours des bénévoles (Tél de René Cialdella, notre président 06 74 42 79 37).

Le Comité des Fêtes de Colombe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

## CCAS

Samedi 4 octobre, le CCAS (comité d'action sociale) a décidé de réinventer le moment partagé entre les anciens de la commune. Ainsi les personnes de plus de 70 ans du village ont été conviées à une après-midi festive.

Une soixantaine d'habitants se sont ainsi retrouvés pour un café/thé gourmand à la salle polyvalente autour de petites tables fleuries pour permettre une plus grande convivialité.

Ce fut l'occasion d'échanges mais aussi d'accueillir des personnes récemment installées sur Colombe.

Des pâtisseries et boissons ont agrémenté la suite des discussions sur des sujets très variés et partagés dans une ambiance chaleureuse d'après les retours des participants.

## ADMR DES TERRES FROIDES : SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

**Sa mission :** Permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles

**Être aidé :** Garder l'autonomie de vivre chez soi

Les circonstances de la vie, l'âge, une maladie, un handicap peuvent rendre difficiles les actes simples de la vie courante pour les personnes et ceux qui les aident.

**Faites appel à l'ADMR pour :**

- Vous épauler dans les tâches quotidiennes : ménage, entretien du linge, préparation des repas.
- Être à vos côtés pour le lever, le coucher, les repas, l'aide à la toilette.
- Vous accompagner dans votre vie sociale : courses, rendez-vous,...

**Pour tout renseignement :**

ADMR des Terres Froides - ZA La Rossatière  
90, impasse des Canuts - 38690 CHABONS

**Tél. 04 76 06 52 42 - 06 88 73 78 64**

**Email :** [admrburc@fede38.admr.org](mailto:admrburc@fede38.admr.org)

## LA MUSIQUE DES TERRES-FROIDES

Le dimanche 17 décembre a eu lieu à APPRIEU (salle des Forgeons) notre concert de fin d'année. Nous avons accueilli en 1<sup>ère</sup> partie les Vocal girls, ensemble vocal créé en août 2021 et qui réunit 7 amies amoureuses de la polyphonie. Elles ont proposé un répertoire de variété française et internationale, le tout dans la bonne humeur !

**Contact :** [vocalgirls38@gmail.com](mailto:vocalgirls38@gmail.com)

En seconde partie du concert, évidemment place à l'Harmonie de la Musique des Terres-Froides avec son répertoire varié, interprété par sa quarantaine de musiciens. **Contact :** [musiquetf@gmail.com](mailto:musiquetf@gmail.com)

Un moment de joie et de petits bonheurs avant les fêtes de Noël !



les Vocal girls



Les participants aux monuments aux morts.

## U.N.P.R.G.-38

L'U.N.P.R.G.-38 (Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie de l'Isère) forte de 178 membres des 4 coins du département, a tenu son congrès le dimanche 30 Avril à Colombe. Au cours de l'AG, Patrice SACCOMANI a été réélu président pour 2 ans. À 11h le président a reçu les autorités civiles et militaires. Une brève cérémonie s'est déroulée au monument aux morts avec un dépôt de gerbe à la mémoire de tous les Gendarmes morts aux combats, ou en service, mais aussi à tous les morts pour la France. Après le verre de l'amitié, la journée s'est terminée à la salle polyvalente par le traditionnel repas.

Innovation en 2023 ; suite à un accord entre l'UNPRG-38 et l'Association des Cadets de la Gendarmerie de l'Isère, des Cadets (15/17 ans) ont porté les drapeaux de l'UNPRG-38 aux cérémonies du 11 Novembre à Pontcharra, Grenoble, La Tour du Pin et Bourgoin Jallieu.

Le prochain congrès national, auquel le président et le secrétaire départemental (René MATHIEU de Grenoble) assisteront, se tiendra entre les 28 et 31 Mai 2024 à Hendaye (Pyrénées Atlantiques - 64).

En 2024, pas de congrès départemental, mais des réunions secteur par secteur.

Prochain congrès départemental Dimanche 27 avril 2025.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2024.

## LA SECTION DES JSP DES TERRES FROIDES PRÉPARE L'ANNÉE DE FORMATION DES 40 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Suite à l'assemblée générale de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Terres Froides, samedi 7 octobre, le nouveau bureau, composé de 3 sapeurs-pompiers et de 4 parents, présidé par Philippe Guyon, s'est réuni pour travailler sur les projets de l'année à venir : le cross de la Sainte Barbe du 18 Novembre, la vente de goodies du 9 décembre, les commémorations du 11 novembre et du 8 mai, la traditionnelle vente de galettes et brioches le 13 janvier 2024, le cross départemental en février, le rassemblement des JSP et le congrès départemental en juin.

Cette année, les jeunes représenteront la section aux 2 cross avec 2 ventes pour financer la section.

Vous pourrez vous régaler en achetant une délicieuse galette des rois avec de nouvelles fêtes ou une savoureuse brioche le samedi 13 janvier 2024 en collaboration avec la mie du Grand Lemp.

Les JSP des Terres Froides invitent chaleureusement tous les habitants à venir les soutenir pour financer l'achat de matériel de formation et le renouvellement de leurs tenues.

Pour avoir toutes les informations sur ces actions, vous pouvez suivre la section sur les réseaux sociaux [www.facebook.com/jsp.terresfroides38690](https://www.facebook.com/jsp.terresfroides38690) et sur leur site [www.jsp-colombe.fr](http://www.jsp-colombe.fr)

## UN DÉBUT DE SAISON RÉUSSI POUR TERRES FROIDES BASKET !



Préparation de futurs événements aux JSP.

**Terres Froides Basket s'offre un bon départ pour cette nouvelle saison :** basket, soirées exclusives, micro-basket, école d'arbitrage et stages pendant les vacances... tout y est !

Notre équipe fanion seniors garçons commence la saison avec un bilan positif (5V-2D) qui leur permet de tenir tête sur ce championnat de National 3 : actuellement 2<sup>e</sup> ex æquo au classement !

L'équipe première féminine qui évolue en Pré-National réalise également un début de saison presque irréprochable avec un bilan de 3V pour 1D et se situe aussi à la 2<sup>e</sup> place de leur poule.

Le club s'assure d'avoir un maximum d'équipes engagées en championnat et pour le coup c'est réussi ! Avec 14 équipes masculines et 7 féminines le club en cumule 21 pour cette belle saison 2023/2024.

Le Micro Basket connaît un grand succès le samedi matin à Apprieu, une trentaine d'enfants de 3 à 6 ans est là pour s'amuser avec le ballon orange et découvrir la discipline le plus tôt possible. Durant les vacances d'octobre ont eu lieu les 2 stages TFB (Multi-Activités et Performance), avec en moyenne 40 enfants présents chaque jour pour venir perfectionner leur basket.

Pour finir sur un côté festif, le club vous propose chaque année des événements tels que :

- La vente de Tête de Veau à emporter au gymnase de Chabons qui a eu le dimanche 26 novembre
- La matinée huîtres à Apprieu qui a eu lieu le dimanche 3 décembre

**Pour suivre les aventures de Terres Froides Basket tout au long de la saison sans rien rater, retrouvez- nous sur les réseaux sociaux :**

**Facebook :** [Terres Froides Basket](https://www.facebook.com/TerresFroidesBasket)

**Instagram :** [tfb\\_38](https://www.instagram.com/tfb_38)

**TikTok :** [terresfroidesbasket](https://www.tiktok.com/@terresfroidesbasket)

**Et notre site internet :** [terresfroidesbasket.com](http://terresfroidesbasket.com)

A très bientôt sur les terrains de basket !





# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ATELIER NUMÉRIQUE EN 1 CLIC

Vous avez besoin de découvrir l'ordinateur et l'internet pour vos démarches administratives en ligne, pouvoir lire vos mails, garder le contact avec vos proches grâce aux réseaux sociaux ou encore pour vos achats ?

Le CCAS de Colombe, en partenariat avec l'association Élans Solidaires, met en place à partir du 02 février 2024, des Ateliers d'Initiation au Numérique sur la commune. Convivialité, écoute, respect de la confidentialité, nos animateurs, Vincent et Serge, seront là pour vous accompagner, le vendredi matin, de 9h à 11h, dans les locaux de la mairie.

**Vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus de renseignements.** Prenez contact avec votre mairie ou n'hésitez pas à passer à notre association Élans Solidaires, à La P'tite Boutique (boutique solidaire de vêtements et accessoires de seconde main à tout petit prix), 20, place du château à Le Grand Lempis.



Élans  
Solidaires



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE Bièvre Est

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## SUSPENSION DE LA MENSUALISATION DE LA FACTURATION DE L'EAU

En 2021, la Communauté de Communes de Bièvre Est avait, à la demande expresse de la trésorerie de Le Grand Lempis, organisé une régie des avances et recettes de la régie des eaux. Cette régie a permis de mettre en place la mensualisation.

Depuis la restructuration de la DGFIP de 2023, le service de gestion comptable de Bourgoin Jallieu a souhaité mettre fin à la Régie des avances et recettes de la Régie des eaux de Bièvre Est. La fin de la Régie a donc été actée pour fin 2023.

Pour des raisons techniques liées à ce changement, le mode de paiement par mensualisation a été suspendu à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 et ce pour une durée indéterminée.

La mensualisation simplifiait la gestion et permettait de lisser les dépenses, nous regrettons que ce changement imposé impacte l'organisation budgétaire des familles.

Le service des eaux de Bièvre Est reste à disposition pour toutes vos questions sur le paiement des factures...

## PAV... UNE SITUATION QUI S'AMÉLIORE

Régulièrement, depuis le printemps, le constat amer de voir les points d'apports volontaires non vidés est fait.

Cette situation génère des remarques légitimes quant à la propreté autour des PAV, mais aussi des interrogations sur un service non satisfaisant.

La communauté de communes consciente de ces dysfonctionnements, par de multiples injonctions a demandé à l'entreprise chargée de ce marché public de respecter ses engagements contractuels, mais en vain. Les services de Bièvre Est ont été mobilisés à plusieurs reprises pour se substituer à l'entreprise défaillante. Avec des moyens internes limités les désagréments ont été progressivement réduits, les PAV vidés et la société a été financièrement pénalisée.

Depuis cette entreprise a-t-elle trouvé une solution durable qui permet de constater que la situation c'est notablement améliorée...

Bièvre Est reste sensible et vigilante sur ce sujet qui touche quotidiennement la qualité de notre environnement.

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE STATION MULTI-ÉNERGIES

Le 16 novembre dernier la société Gaz Electricité Grenoble est venue symboliquement poser la première pierre de la station multi-énergies sur la commune d'Apprieu et la zone industrielle et commerciale de Bièvre Dauphine.

Cette station est le premier développement visible du Parc d'Activité Bièvre Dauphine 3, elle permettra aux entreprises d'aller vers des mobilités moins carbonées. Il s'agit d'un geste fort pour le climat mais également d'un geste pour nos entreprises qui pourront ainsi continuer à travailler sur la métropole grenobloise, classée Zone à Faible Émissions (ZFE). Se déplacer au GNV est donc un choix particulièrement cohérent sur un territoire qui produit localement du biogaz grâce au méthaniseur.

La société GEG, opérateur local, a été retenue pour réaliser ce projet.

GEG dispose par ailleurs de plusieurs expériences réussies dans la réalisation de stations multi-énergies et nous avançons avec une entière confiance mutuelle, pour une ouverture prévue au premier semestre 2024.



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## INFLUENZA AVIAIRE

### La France place son territoire en niveau de risque « élevé » pour renforcer la protection des élevages avicoles

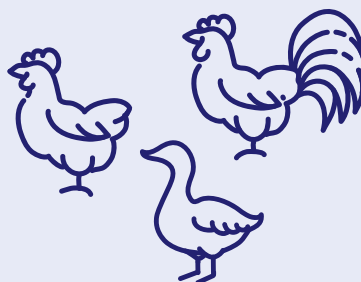
Alors qu'un premier foyer en élevage a été décelé dans le Morbihan fin novembre, et que la dynamique d'infection en Europe se poursuit, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a pris la décision d'élever à son maximum le niveau de risque épizootique vis-à-vis de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Les mesures de prévention sont renforcées pour protéger les élevages avicoles.

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

**impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée**

**Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

### Mairie de Colombe

1351, route du Tram  
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**

Email : [mairie.colombe@wanadoo.fr](mailto:mairie.colombe@wanadoo.fr)

[www.colombe.fr](http://www.colombe.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE COLOMBE

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 106 | Décembre 2023

Directeur de publication : Martine Jacquin

Maquette/Mise en page : [www.pommecannelle.com](http://www.pommecannelle.com)

Impression : Imprimerie Ruzzin

Email : [mairie.colombe@wanadoo.fr](mailto:mairie.colombe@wanadoo.fr)

Crédit photo : Colombe, Hiceo photo, Pixabay,

Freepik

